



NOTICE FOR INFRASTRUCTURE WORK

Service du génie | Engineering Department
westmount.org/roadwork

April 22, 2026

As part of Westmount's Capital Works programme, the City will carry out the following work:

PROJECT: Rehabilitation of Grosvenor Avenue—Road and Water Infrastructure

CONTRACTOR: *Cojalac Inc.*

START DATE: May 1, 2026

DURATION: Approximately 15 weeks

PROJECT MANAGER: Mr. Andrew Laplante, Engineering Department, by email at alaplante@westmount.org or at 514-989-5200 ext. 5547

PROJECT DETAILS

Beginning Friday, May 1, 2026, rehabilitation work on the road and water infrastructure will take place on Grosvenor Avenue, between The Boulevard and the northern limit of the city.

The scope of work includes:

- Rehabilitation of the water main (installation of a structural liner)
- Replacement of public water service connections (from the water main to the property line)
- Localized repairs to the concrete road base
- Reconstruction of sidewalks to the minimum standard width of 1.5 m
- Replacement of street lighting conduits
- Extension of hydro distribution infrastructure
- Replacement of street lighting fixtures and bases
- Complete asphalt resurfacing
- Road line painting

FOR RESIDENTS LIVING WITHIN THE CONSTRUCTION ZONE

As part of the water service replacement and sidewalk reconstruction work, some work may extend into private landscaping located within the public right-of-way (e.g., lawns, walkways, driveway aprons). These areas may be temporarily disturbed during construction.

All affected areas will be restored by the contractor to their original condition or better upon completion of the work.

If you have a heated driveway, walkway, or irrigation system, please inform the Project Manager. If you have already provided this information to the City earlier this year, no further action is required.

PARKING AND CIRCULATION

On-street parking will be temporarily prohibited within the construction zone. Parked vehicles may obstruct the work and cause delays; please respect all posted "No Parking" signage.



NOTICE FOR INFRASTRUCTURE WORK

Service du génie | Engineering Department
westmount.org/roadwork

At certain stages of the work, access to driveways may be temporarily restricted. Affected residents will receive advance notice 24 to 48 hours prior to any interruption.

Additional information regarding parking permits will be provided in a separate notice to residents within the construction area.

Pedestrian access to residences will be maintained at all times.

GARBAGE, RECYCLING, COMPOST

Collection of all waste materials (garbage, recycling, food waste, yard waste, and bulky items) will continue according to the regular schedule.

Materials must be placed curbside by **6:00 a.m.** on collection day to allow the contractor to relocate bins as required.

Please ensure all bins are clearly identified with your address.

SEQUENCE OF WORK:

- **April 30:** Installation of temporary signage, including no-parking signs
- **May 1:** Saw cutting of pavement and sidewalk, and minor preparatory work
- **May 4:** Installation of a temporary water supply system, including localized excavations

Following installation of the temporary water system, work will proceed with water service replacements and water main rehabilitation, followed by hydro, sidewalk, and roadway works.

22 avril 2026

Dans le cadre des projets majeurs de Westmount, la Ville effectuera les travaux suivants:

PROJET :	Réfection de l'avenue Grosvenor – chaussée et conduite d'eau potable
ENTREPRENEUR :	<i>Cojalac Inc.</i>
DÉBUT :	1 ^{er} mai 2026
DURÉE :	Environ 15 semaines
CHARGÉ DE PROJET :	M. Andrew Laplante, Service du génie, par courriel à alaplante@westmount.org ou au 514989-5200, poste 5547

DÉTAILS DU PROJET

À compter du vendredi 1^{er} mai 2026, des travaux de réhabilitation des infrastructures routières et d'aqueduc seront réalisés sur l'avenue Grosvenor, entre The Boulevard et la limite nord de la Ville.

Les travaux comprennent notamment :

- Réhabilitation de la conduite d'eau principale (installation d'une gaine structurale)
- Remplacement des branchements de service d'eau (de la conduite principale jusqu'à la ligne de propriété)
- Réparations localisées de la fondation en béton de la chaussée
- Reconstruction des trottoirs à largeur minimale standard de 1,5 m
- Remplacement des conduits d'éclairage
- Prolongement du réseau de distribution électrique
- Remplacement des bases et des luminaires d'éclairage public
- Resurfacement complet en enrobé bitumineux
- Marquage de la chaussée

Le projet débutera par des travaux de réparations du réseau d'égout combiné existant ainsi que l'installation d'un nouveau réseau d'égout pluvial.

POUR LES RÉSIDENTS SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE CONSTRUCTION

Dans le cadre des travaux de remplacement des branchements d'eau et de reconstruction des trottoirs, certaines interventions pourraient empiéter sur des aménagements privés situés dans l'emprise municipale (ex.: pelouse, allées piétonnes, entrées charretières). Ces zones pourraient être temporairement perturbées durant les travaux.

Toutes les surfaces affectées seront remises en état par l'entrepreneur à leur condition initiale ou supérieure à la fin des travaux.

Si vous possédez une entrée ou un trottoir chauffant, ou encore un système d'irrigation, veuillez en informer le chargé de projet. Si vous avez déjà transmis cette information à la Ville plus tôt cette année, aucune autre démarche n'est requise.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Le stationnement sur rue sera temporairement interdit dans la zone des travaux. Les véhicules stationnés peuvent nuire à l'exécution des travaux et entraîner des délais. Veuillez respecter la signalisation d'interdiction de stationnement.

À certaines étapes des travaux, l'accès aux entrées charretières pourrait être temporairement restreint. Les résidents concernés recevront un avis de 24 à 48 heures avant toute interruption. Des informations supplémentaires concernant les vignettes de stationnement seront transmises dans un avis distinct aux résidents de la zone des travaux.

L'accès piétonnier aux résidences sera maintenu en tout temps.

ORDURES, RECYCLAGE, COMPOST

La collecte de toutes les matières résiduelles (ordures, recyclage, matières organiques, résidus verts et objets encombrants) sera maintenue selon l'horaire habituel.

Les matières doivent être déposées en bordure de rue avant 6 h le jour de la collecte afin de permettre à l'entrepreneur de déplacer les bacs au besoin.

Veuillez vous assurer que vos bacs sont clairement identifiés avec votre adresse.

SÉQUENCE DES TRAVAUX

- **30 avril** : Installation de la signalisation temporaire, incluant les panneaux d'interdiction de stationnement
- **1^{er} mai** : Sciage de la chaussée et des trottoirs, ainsi que travaux préparatoires mineurs
- **4 mai** : Mise en place d'un réseau temporaire d'alimentation en eau, incluant des excavations localisées

À la suite de l'installation du réseau d'eau temporaire, les travaux de remplacement des branchements et de réhabilitation de la conduite d'aqueduc seront entrepris. Les travaux d'électricité, de trottoirs et de voirie suivront par la suite.